

La petite politique

En moins d'une heure, lundi, M. Jean-Marcel Jeanneney a fabriqué sous les yeux des téléspectateurs une petite régionalisation de poche à la portée de tous. Et les Français surpris ont découvert un ministre-pédagogue, à l'aise dans son dossier et clair dans son propos. A la vérité, M. Jeanneney s'est quelque peu simplifié la tâche, en extirpant prestement son projet de loi de sa rude écorce politique. Au bout d'une demi-heure d'un exposé aseptisé, il pouvait présenter à l'approbation des fidèles une réforme nette de toute incertitude et un référendum exempt de tout venin.

Les trois journalistes qui lui faisaient face étaient peu enclins, par nature, à succomber à ce coup de baguette magique. Ils s'efforcèrent donc de ramener le ministre aux problèmes : problème constitutionnel posé par la procédure référendaire et la réforme du Sénat, problème politique du mode d'élection des futurs conseillers régionaux, réponse unique à deux propositions complexes. Rien n'y fit. Pour M. Jeanneney, le bon sens était du côté de sa simplicité, le reste étant politique « au sens petit du terme ». Sous ce regard de professeur, corrigé par la



DE G. A DR., F. GIROUD, MM. AMOUROUX, DRANCOURT, CHARPY, JEANNENEY.

désinvolture d'un nœud papillon en bataille, le doute et l'inquiétude paraissent autant d'incongruités.

Qui, dans ces conditions, eût osé soupçonner ce front de ministre de dissimuler quelque moyen de « petite » politique ? Pourtant, M. Jeanneney, si jaloux du caractère confidentiel des avis

du Conseil d'Etat, a fort bien su lever le secret pour justifier le référendum en matière régionale, et refermer tout aussitôt le couvercle sur la condamnation par le même Conseil d'Etat du référendum concernant le Sénat. En politique comme ailleurs, ne serait donc petit que ce qui n'est pas fait par les « grands » ?

h = 92h du 24/30 mars 1969